



**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 2 octobre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 31  
Nombre de procurations : 04  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 26 septembre 2017  
Date de publication : 10 octobre 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme  
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.  
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.  
Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle  
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,  
Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme  
Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M.  
Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme  
Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie  
SERMIER

**Référence**

N° 17.02.10.97

**Commission**

Aménagement de la Ville

**Objet**

Déclassement du domaine  
public – rue de Montciel

**Secrétaire de séance**

Sylvette MARCHAND

**Rapporteur**

Isabelle DELAINE

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)  
M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

**Conseillère absente en cours de séance :**

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

A l'occasion d'une demande d'alignement formulée par un riverain du chemin de Montciel qui envisage de clore sa propriété, il a été constaté une discordance entre la limite du domaine public à observer et la limite cadastrale du fonds à clore.

L'intervention d'un géomètre a permis de quantifier cet écart qui peut être gommé par un échange de parcelles à régulariser entre le propriétaire et la Ville de Dole : le premier céderait à la Collectivité un délaissé de 17 m<sup>2</sup> à classer dans le domaine public, en échange d'une parcelle de 7 m<sup>2</sup> à distraire du domaine public du chemin de Montciel.

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement de la Ville » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

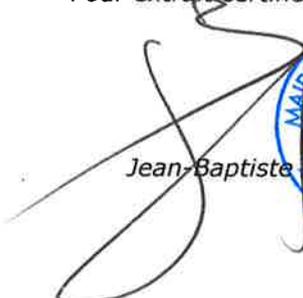
- **APPROUVE** le déclassement du domaine public d'une partie du chemin de Montciel représentant une surface de 7 m<sup>2</sup>, conformément à l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- Direction des Services Techniques

Fait à Dole, le 2 octobre 2017  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


# Déclassement du domaine public Rue de Montciel

